ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

finances

Question écrite n° 66101

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de M. le Premier ministre sur les conséquences qu'aurait le projet de réforme des finances locales sur les actions que mènent les régions. À titre d'exemple, le Gouvernement demande à la région Midi-Pyrénées de cofinancer la ligne à grande vitesse pour 423 millions d'euros, de cofinancer les routes nationales pour 200 millions d'euros, d'accompagner les programmes universitaires à hauteur de 168 millions d'euros, de financer la reconstruction des écoles d'infirmières pour 48 millions d'euros en première tranche, de se substituer à l'État pour les aides directes aux PME, d'accompagner les pôles de compétitivité. L'effort demandé à la région Midi-Pyrénées représente 881 millions d'euros, montant auquel s'ajoutent les compétences de transferts. Pour fin 2009, elles représentent une charge cumulée de 60 millions d'euros non compensée. Devant l'urgence de la situation, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour répondre à la demande des régions.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Lou Marcel
Circonscription : Aveyron (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 66101
Rubrique : Régions
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11574
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)